

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le

ID : 051-215101395-20220412-1476-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Date de convocation :

05 avril 2022

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 10

Pouvoir : 0

Votants : 10

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Était absente et excusée Madame : SOURDET Joëlle

Formant la majorité des membres en exercice.

N° 1476/2022

Objet :

**AFFECTATION DU
RESULTAT**

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

En application de l'article de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction M14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Les Conseillers Municipaux, après avoir approuvé le 12 avril 2022 le Compte Administratif 2021, qui présente :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : **76 043.11€**

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : **204 204.03 €**

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :
39 444.48 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :
106 631.05 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : **11 000 €**

En recettes pour un montant de : **0.00 €**

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :

47 598.63 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : **47 598.63 €**

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : **263 236.45 €**

Envoyé en préfecture le 15/04/2022
Reçu en préfecture le 15/04/2022
Affiché le
ID : 051-215101395-20220412-1476-DE

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 14 avril 2022.

Pour le Maire,
Par délégation

M. MENISSIER
1^{ère} adjointe

